


*Jacques
Prevert*
*



Conseil d'administration

Jeudi 3 février 2022

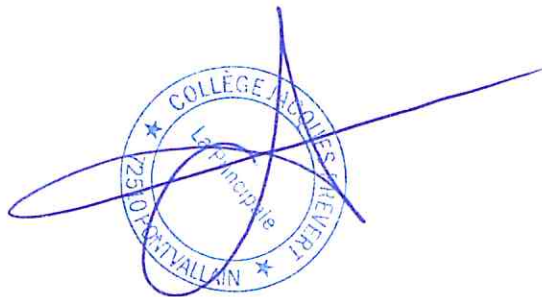
16 présents, le quorum est atteint

Mme AUDOUIN ouvre le conseil d'administration à 18H08

Signature du secrétaire de séance :



Signature de Mme La Présidente, la Principale :



COLLÈGE JOUQUES-MEYRI
La Principale
N° 17742010726101



Jacques
Prevert
*



Désignation du secrétaire de séance

C.A. du 23/09	→ Parents d'élèves
C.A. du 09/11	→ Enseignants (Installation)
C.A. du 25/11	→ Administration (Budget)
C.A. du 3/02	→ Enseignants (DGH)
C.A. du 28/04	→ Administration (Compte financier)
C.A. du 30/06	→ Parents d'élèves (Bilan)
C.A. de sept 2022	→ Administration (Rentrée)

Information complémentaire : date du CA du compte financier est confirmée au 28/04/2022 en présence de M. Saint-Pol

Approbations	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
<u>Approbation PV dernier CA (25/11/2021)</u>			
			
			

Le PV du dernier CA est

Nombre de votants :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 1

Commentaire : aucune remarque

Approbations	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
--------------	------------------------	-----------------------	--------------------

Diplôme National du Brevet SESSION 2022

L'évaluation du socle commun représente 400 points.

La maîtrise de chacune des huit composantes du socle commun est appréciée lors du conseil de classe du 3^e trimestre de la classe de 3^e :

- Maîtrise insuffisante (10 points)
- Maîtrise fragile (25 points)
- Maîtrise satisfaisante (40 points)
- Très bonne maîtrise (50 points)

INFO

Commentaire :

Changer dans la diapo « 3^{ème} trimestre » en « 2nd semestre »

Approbations	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
--------------	------------------------	-----------------------	--------------------

Diplôme National du Brevet SESSION 2022

INFO

Les épreuves de l'examen représentent 400 points.

Sont évalués sur 100 points :

- le français
- les mathématiques

Sont évaluées sur 50 points :

- l'histoire-géographie
- les sciences (physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie)

L'épreuve orale est évaluée sur 100 points

Des points supplémentaires sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement facultatif selon le niveau qu'ils ont acquis à la fin du cycle 4 au regard des objectifs d'apprentissage de cet enseignement :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont atteints
- 20 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont dépassés

Commentaire : aucun

Diplôme National du Brevet SESSION 2022

INFO

L'élève est reçu s'il cumule 400 points sur les 800.

Selon le total des points obtenu, les élèves peuvent se voir attribuer des mentions : "assez bien", "bien" ou "très bien". Les mentions "bien" et "très bien" permettent, sous certaines conditions, de bénéficier de bourses au mérite. Il obtient la mention :

assez bien s'il cumule plus de 480 points

bien s'il cumule plus de 560 points


très bien s'il cumule plus de 640 points

Commentaire :

aucun

Approbations	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
--------------	------------------------	-----------------------	--------------------

Diplôme National du Brevet SESSION 2022



Une épreuve orale
 L'épreuve orale porte sur un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs : elle permet notamment d'évaluer la qualité de l'expression orale.

L'épreuve orale peut se dérouler selon deux modalités :
 soit, via un **entretien individuel** de 15 minutes (5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien).
 soit, via un **entretien collectif** de 25 minutes (10 minutes d'exposé et 15 minutes d'entretien).

Les candidats individuels ne passent pas d'épreuve orale.
 Retour du choix du sujet le lundi 25 avril 2022
 Soutenance blanche le mercredi 18 mai 2022
 Soutenance Orale : jeudi 9 juin 2022. La notation se fera au moyen de la grille jointe. Une harmonisation entre jurys sera organisée,

Epreuves écrites
 Jeudi 30 juin 2022: Français et Mathématiques
 Vendredi 1^{er} juillet 2022: Histoire Géographie et Sciences

Commentaire :


Mme Juliot-Cousin interroge sur « les candidats individuels »

Explication = candidats libres.

Question aussi quant au passage par 2 des élèves .

Réponse enseignants et Mme Audouin : il faut une validation des familles et des enseignants. Assez peu conseillé car les contraintes sont lourdes et le choix d'un passage par deux doit être justifié par le projet choisi, le sujet.

Présentation de la grille d'évaluation par Mme Audouin.

Approbations	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses	
<h2>Structure anticipée pour la rentrée 2022</h2> <div style="text-align: right;"></div>				
<p>A la rentrée 2022, nous attendons 327 élèves</p>				
Niveau	Effectifs	Divisions	Effectifs Moyens	ULIS
6	79	3	26/27	4
5	83	3	27/28	4
4	91	4	22/23	3
3	74	3	24/25	1
	327(-18)	13 (+1)		

Clarification sur les ULIS. Le tableau ne permet pas de comprendre que les ULIS sont inclus dans les effectifs.

Inquiétude de M. Delaporte que cette ouverture ne soit pas maintenue en septembre.

Mme Audouin : normalement, c'est acquis , acceptation de la direction académique.

Mme Bouteiller félicite les élus, les parents et les professeurs pour leurs différentes actions qui ont mené à l'obtention de cette classe.

Mme Moreau s'interroge sur les faibles effectifs 3^e (peut-être les départs sont-ils un peu surévalués).


Réponse Mme Audouin : c'est un lissage qui est fait sur plusieurs années.

Mme Lecor ajoute qu'il faut déjà se satisfaire du gain d'une classe.

Mme Charrier remarque que deux fermetures successives de classes touchent l'école de Pontvallain (futurs collégiens)

Approbations	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
--------------	------------------------	-----------------------	--------------------

Dotation Horaire Globale rentrée 2022



La dotation horaire globale attribuée au collège s'élève à :

386,5 Heures Postes
19,5 Heures Supplémentaires Annuelles

A laquelle s'ajoute 5 Indemnités pour Mission Particulière.

Le tableau ventilé finement sera présenté en juin.

Mme Audouin : explication de ce qu'est une IMP , heure hors présence élèves (organisation des voyages, coordination cycle 3, heure technologie...). Ces heures ne sont pas encore ventilées. Elles sont sécables.

Approbations	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
--------------	------------------------	-----------------------	--------------------

Répartition de la Dotation: bilan

- Non suppression et non création de poste d'enseignement au collège pour la rentrée 2022.
- Principes de répartition de la dotation exposés.
- Validation de la création des BMP selon la répartition présentée (modulable selon les mutation).
- Vote de la ventilation fine au CA de juin 2022

Vote


Vote sur :

- **La non suppression et non création de poste d'enseignement au collège pour la rentrée 2022.**
- **Les principes de répartition de la dotation.**
- **La validation de la création des BMP selon la répartition présentée (modulable selon les mutation).**
- **Le vote de la ventilation fine au CA de juin 2022.**

Nombre de votants : 17


Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Approbations	Questions administratives / pédagogiques	Questions financières	Questions diverses
--------------	--	-----------------------	--------------------



CONVENTIONS PEDAGOGIQUES

- ACTIONS ARTISTIQUE DE TERRITOIRE proposé par Pays Vallée du Loir.
Ateliers et représentations de la compagnie « Jamais 203 » pour les classes de 3^{ème}
Financement pris en charge par le Pays Vallée du Loir. Seul les repas des comédiens seront payés par l'établissement.
- PROJET JUSTICE 4^{ème}
Visite du tribunal du Mans et participation au Festival du film judiciaire à La Flèche, avec rencontre de professionnels.
Financement des transports par l'établissement et les reliquats de la subvention globalisée.



Mme Aubry présente les deux conventions.

Mme Moreau précise la première : pièce de théâtre présentée aux 3èmes suivie de différents ateliers (théâtre et mapping vidéo).


Vote n° 3

Pour : 17

Contre : 0


Abstention : 0

Approbations	Questions administratives / pédagogiques	Questions financières	Questions diverses
--------------	--	-----------------------	--------------------



CONVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

- CONTRAT TELEPHONIE
Changement de fournisseur téléphonie UNYC pour 3 ans 59€ HT
soit 70,80€/mois




**Présentation du fournisseur par Mme Aubry :
2 fois moins cher qu'actuellement.
Retour positif d'autres établissement comme Kennedy à Allonnes.**

Vote N° 4


**Pour : 17
Conte : 0
Abstention : 0**

Approbations	Questions administratives / pédagogiques	Questions financières	Questions diverses
--------------	--	-----------------------	--------------------



ADMISSION EN NON VALEUR

Contentieux : Demande d'admission en non-valeur pour une famille suite au retour d'huissier : débiteur insolvable pour un montant de 63.46€



De nombreux échanges sur les difficultés rencontrées par l'établissement pour « récupérer » les créances non versées par les familles.

De nombreuses interventions sur l'aide étatique insuffisante donnée aux familles (soutien social/tutelle...)

Interrogation sur le fait que cette somme soit à payer par l'établissement.


Vote N° 6

Pour : 8

Contre : 3

Abstention : 6

Approbations	Questions administratives / pédagogiques	Questions financières	Questions diverses
--------------	--	-----------------------	--------------------




DBM

DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

SRH-SRH-0DIV


Prélèvement sur fonds de réserves pour une admission en non valeur 63,46€



**Question de Mme Lenain : « pourquoi est-ce prélevé sur le SRH? »
Mme Aubry explique que puisque ce sont des dépenses cantine, c'est normal que cela reste dans ce domaine.**

**Vote N° 7:
Pour : 9
Contre : 4
Abstention : 4**

Approbations	Questions administratives / pédagogiques	Questions financières	Questions diverses
--------------	--	-----------------------	--------------------

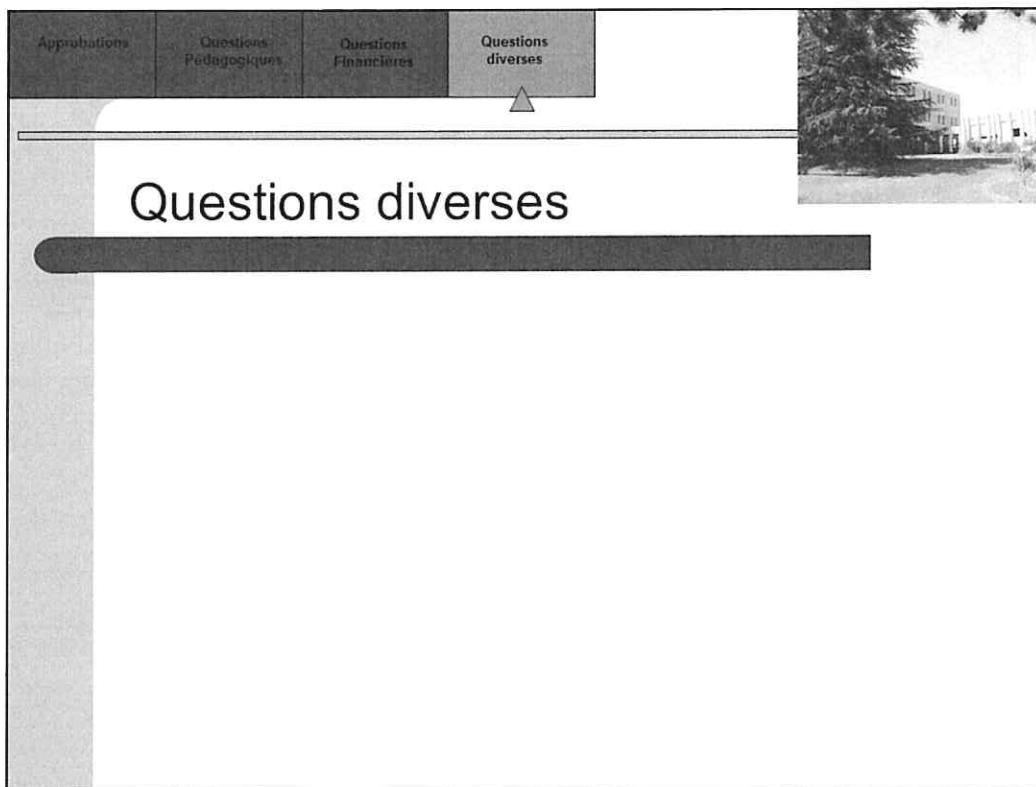


DBM

DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

VE-AIDE-16FS
Ajustement des crédits à la balance d'entrée -997,38€
Nouveau solde 2002,62€

INFO



-COVID

Mme Lecor interroge sur le nombre d'élèves positifs à la COVID.

Mme Audouin : aucune classe fermée. Les fermetures se font à 25% et comme nos effectifs de classe sont élevés nous ne les avons pas atteints.

Pas de décompte précis, à ce jour.

Mme Bouteiller remarque que le choix de la restauration en quinconce a permis de limiter les cas contacts.

Mme Moreau remarque que de longues absences ont été observées chez les 6^e (non vaccinés car trop jeunes pour la plupart).

-VIDEO PROTECTION

Mme Lenain interroge sur la vidéo surveillance . Les panneaux sont en cours de fabrication.

Rappel par Mme Aubry que l'enregistrement des images s'effectue qu'une fois la mise sous alarme donc quand tous les personnels partis (quand l'établissement est fermé). Tout le protocole est sur le site E-Lyco.

-RESTAURATION

Mme Lenain et Mme Audouin expliquent que de nombreux réajustements ont dû avoir lieu au niveau des menus à cause des

nombreux absents.

Mme Moreau interroge quant au remboursement des élèves absents à cause de la covid.




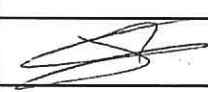
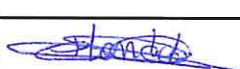

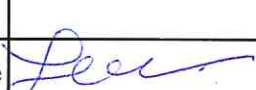
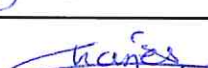
Mme Aubry : en attente d'une décision départementale (est-ce considéré comme une maladie ordinaire? Le remboursement se fera-t-il sur demande des familles?)

-ELECTRICITE

Mme Poussin exprime sa satisfaction quant à la prise en charge par le département du renouvellement des détecteurs de mouvements pour l'éclairage du hall.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 03/02/2022

Membres du Conseil d'administration

Titre	Nom	Prénom	Statut	Emargement présentiel	Distanciel
Madame	AUDOUIN	Sophie	principale		
Madame	AUBRY	Claire	gestionnaire		
Madame	BARBOT	Amandine	CPE		
Madame	MOREAU	Stéphanie	enseignante		
Monsieur	LUSSEAU	Nicolas	enseignant		
Monsieur	IZAUTE	Hubert	enseignant		
Madame	BOUTEILLER	Isabelle	enseignante		
Madame	COULON	Anne	enseignante		présent x
Monsieur	CHARPENTIER	Yohan	enseignant		
Madame	LEGROS	Carole	ATP		
Monsieur	MEUNIER	Romuald	ATP		présent x
Monsieur	FERRON	Mark	parent d'élève		
Monsieur	DELAPORTE	Thierry	parent d'élève		x
Madame	LAUNAY BEAUPIED	Blandine	parent d'élève		
Madame	POUSSIN	Noémie	parent d'élève		présent x
Madame	JULLIOT COUSIN	Hélène	parent d'élève		présent x
Madame	LEGUILLON	Graziella	parent d'élève		présent x
Madame	MONDET	Laurena	élève		
Monsieur	BOUHOURS	Brandon	élève		
Monsieur	BOUSSARD	François	conseiller départemental		
Madame	LECOR	Brigitte	conseillère départementale		
Madame	CHARRIER	Nadège	représentante mairie Pontvallain		
Madame	CROISEAU	Evelyne	personnalité qualifiée		

Membres autorisés à assister au Conseil d'administration à titre consultatif :

Monsieur	SAINT-POL	Hervé	agent comptable		
Madame	COURSIMAUT	Alexandra	enseignante suppléante		
Madame	GOUDARD	Catherine	enseignante suppléante		présent x
Madame	LOPEZ	Delphine	enseignante suppléante		présent x
Monsieur	MIGNOT	Yorick	enseignant suppléant		
Madame	LEGOURRIEREC	Valérie	enseignante suppléante		
Madame	PETITHOMME	Katia	AESH suppléante		
Madame	LENAIN	Laëtitia	ATP suppléante		présent x
Madame	BESNARD	Séverine	ATP suppléante		
Madame	POISSON	Maud	parent d'élève suppléante		
Madame	TORTEVOIS	Cécile	parent d'élève suppléante		
Monsieur	SAUVAGE	Frédéric	parent d'élève suppléant		
Monsieur	RICORDEAU	Antony	parent d'élève suppléant		
Madame	DENIS-MAIGNAN	Laëtitia	parent d'élève suppléante		
Madame	MENAGE	Léa	élève déléguée suppléante		
Monsieur	RICHARD	Luka	élève délégué suppléant		
Madame	DELAHAYE	Delphine	conseillère départementale suppléante		
Madame	BROSSET	Marie-Pierre	conseillère départementale suppléante		
Madame	PIRON		représentante mairie Pontvallain suppléante		